



## **Déclaration de perte ou de vol de carte Vitale** (à retourner à votre centre de gestion\*)

### **Notice**

- Cette déclaration doit être remplie par la personne qui a perdu sa carte Vitale. Si vous êtes un bénéficiaire de plus de 16 ans, vous devez indiquer le numéro de Sécurité Sociale de l'assuré auquel vous êtes rattaché, ainsi que vos nom et prénom.
- Votre déclaration est transmise pour traitement à votre Centre gestionnaire. Un formulaire de collecte photo vous sera très prochainement adressé afin de vous délivrer votre nouvelle carte Vitale 2 avec votre photographie. Merci de compléter ce document en respectant les consignes qui vous seront indiquées et de le retourner le plus rapidement possible. Le délai de remise de votre nouvelle carte Vitale 2 dépendra de ce retour.

Votre centre de gestion : \_\_\_\_\_

Votre n° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_  
(ou celui de l'assuré auquel vous êtes rattaché)

### **Attestation sur l'honneur**

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Déclare sur l'honneur  la perte  le vol

De ma carte électronique d'assurance maladie (carte Vitale) et demande que me soit délivrée une nouvelle carte.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

\* l'adresse de votre centre de gestion figure sur vos décomptes de remboursement, ainsi que sur notre site Internet [www.ramgamex.fr](http://www.ramgamex.fr)